



Montmorot

Mairie de Montmorot - 2, place de la Mairie - BP 9 - 39570 MONTMOROT - Tél. : 03 84 47 02 33 - Fax : 03 84 43 07 73

Mesdames et Messieurs les riverains de
la rue Léon et Cécile Mathy,
Mont d'Or 1, 2 et 3,
rues des Erables et Fernand Richard

Visite du samedi 26 mai 2018 (21^{ème} réunion)

Riverains présents : Mme Annabelle BOUDET - M. Jean LUGAND - Mme Marise ROSSIGNOL - M. Daniel VEURIOT et Mme Marie-Jeanne VEURIOT - M. Jean-Jacques MICHAUD - M. Jean-Pierre POMMIER - M. Bernard PAGET et Mme Marinette PAGET - Mme Marie-Agnès REY - M. Daniel GILHARD - Mme Liliane TREFFOT - Mme Angère GRAND - M. Serge BERTHOZ

Personnes excusées : Mme Aline TOURTOIS (déléguée du quartier des Erables) - Mme Françoise BLANC (déléguée de quartier rue Léon et Cécile Mathy, les Mont d'Or, rue Fernand Richard) - Mme Denise GANDELIN (riveraine) - Mme Françoise TOMASETTI (1^{ère} adjointe) - M. Christian CORDENOD (Adjoint)

Si des personnes ont été oubliées, merci de nous en excuser

Elus présents : André BARBARIN (Maire) - Sylvie MATHEZ (Adjointe) – Carole BOUVIER (Conseillère Déléguée) – Didier BIENVENU (conseiller municipal) arrivé après sa permanence en mairie

Points abordés	Réponse apportée
Au Mont d'Or 2 un chien aboie . Un courrier a déjà été fait à Sogeprim	Un courrier sera envoyé à la propriétaire par la commune
Rue Fernand Richard, un arbre communal soulève le mur de la propriété	Problème déjà traité en 2015 (racines coupées). Les Services Techniques étudieront à nouveau l'éventuelle solution à apporter (C. Journet)
Où en est le projet de boulangerie en face de Brico Marché ?	Il s'agit d'un projet propre aux Mousquetaires qui ne relève pas de la compétence communale
La cuve à eau de Brico Marché est elle réglementaire ? Ce n'est vraiment pas esthétique. Ne peuvent ils pas faire un trompe l'oeil dessus ?	Cette cuve est obligatoire pour la défense incendie. Elle était prévue au permis de construire. Elle aurait effectivement pu être mise ailleurs. Elle s'est patinée, elle ne brille plus autant. Les arbres devraient pousser pour la masquer. Le type de métal utilisé ne permet pas d'apposer de la peinture

Le verger de Brico Marché est une très bonne idée	
Il manque un passage piéton pour rejoindre la voie verte entre la rue des Erables et Monboutot	A prévoir lors de la prochaine campagne de marquage (Services)
Manque de trottoirs rue Mathy	Ils auraient dû être prévus quand la rue a été rénovée on ne peut pas les ajouter après. Une étude est en cours pour aménager et sécuriser cette rue (piétons, vélos)
Où en sont les travaux du magasin Aldi ? Les riverains apprécient l'installation, ils pourront s'y rendre à pied. Un rond point serait apprécié	Il y a un recours par des riverains contre le permis de construire. Aldi attend que le contentieux soit purgé pour commencer les travaux
Demande que le tourne à gauche avenue Pasteur pour rejoindre la rue Billon soit marqué, les lignes sont effacées	Une campagne de marquage est prévue pour septembre. Il ne sert à rien de marquer tant que les travaux ne sont pas finis, le marquage disparaîtrait trop rapidement
Demande qu'un distributeur de "sacs à déjections canines" soit installé Rue Mathy. Les propriétaires de chien ne ramassent pas	Problème sur tout le territoire. Problème d'incivisme. Un article sera rédigé sur le bulletin municipal. L'installation de sacs à déjections sera étudiée
Le bac à verres est trop éloigné Il pourrait y avoir une interdiction de déposer des verres après 22 h afin de ne pas déranger les riverains	Elle a été éloignée sur demande de riverains. Interdire le dépôt de verres après 22 heures risque de n'avoir aucun effet. Une interdiction est difficile à mettre en oeuvre. Comment la faire respecter ? Un panneau sera apposé (C. Journet). Un rappel au civisme paraîtra dans le prochain bulletin municipal
Le chemin d'accès à la voie verte va-t-il être fait en cailloux ?	L'accès à la voie verte est prévu par ECLA en enrobé en 2019
Le pré rue Mathy peut il être fauché ? Il amène des graminées dans le jardin du voisin	Le pré a été fauché
Des questions sont posées sur d'autres secteurs de la mairie	
Vitesse excessive rue Briand, il est dangereux de traverser du Clos Fleuri à la boucherie, les voitures arrivent trop vite.	Il est possible d'utiliser le passage piéton situé au feu. Un feu clignotant et un panneau de signalisation indiquent le passage piéton après le virage
Que devient l'ancienne maison de retraite ?	Un projet de création de 10 logements par l'OPH39 est à l'étude
Où en est la future bibliothèque ?	Démarrage de travaux en octobre 2018
Qu'en est-il du passage à la fibre ?	La commune devrait être équipée par Orange en 2020 via une convention avec ECLA. Nous essayons d'accélérer l'installation de la fibre en travaillant avec

	SFR. Une fois la fibre posée les particuliers choisissent leur opérateur pour desservir leur logement
Demande d'informations sur les compteurs Linky	La commune a transféré la concession des installations au SIDEC. Le SIDEC agit au nom et pour le compte de la commune sur ses équipements électriques ; le compteur en fait partie. Le compteur Linky est en effet contesté par des associations pour la nocivité des ondes, le coût du programme et l'absence de plus value pour le consommateur Toutes les délibérations municipales interdisant la pose de ces compteurs ont été invalidées par les tribunaux administratifs

Nous rappelons aux habitants qu'il ne faut pas hésiter à contacter la mairie si besoin.

Sylvie MATHEZ



Adjointe au Maire

Compte-rendu disponible sur le site de la mairie www.montmorot